

REPUBLIC FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 17 avril 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

DELIBERATION N° 2015-30(RAJ)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille quinze et le 20 mai le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT.

Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER,
Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation du Président du Conseil d'Administration

Le Président FIAERT expose :

Conformément à l'article L.1424-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil d'administration est présidé, de droit, par le Président du Conseil Départemental ou l'un des membres du conseil d'administration désigné par le Président du Conseil Départemental.

Par arrêté N°2015 – DFAJ - 015 en date du 9 avril 2015, rendu exécutoire le 14 avril 2015, Monsieur Gilbert SAUVAN, Président du Conseil Départemental a désigné Monsieur Claude FIAERT, Conseiller Départemental, en qualité de Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le Conseil d'Administration a pris acte de cette désignation à l'unanimité.

Le Président du CASDIS

Claude FIAERT



- 9 AVR. 2015

ARRETE DEPARTEMENTAL N° 2015-DFAJ-015

Portant désignation du Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence.

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

VU le Code général des collectivités territoriales, partie législative et partie réglementaire ;

VU les dispositions de l'article L. 1424-27 du Code général des collectivités territoriales disposant que le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours est présidé par le Président du Conseil départemental ou l'un des membres du conseil d'administration désigné par le Président du Conseil départemental ;

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

VU la circulaire du 24 décembre 2013 relative aux élections au conseil d'administration des services départementaux d'incendie et de secours ;

VU la délibération n° D-SAJ-1 du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence en date du 2 avril 2015 portant élection de Monsieur Gilbert SAUVAN en qualité de Président du Conseil départemental ;

VU la délibération n° 2015-SAJ-12 du 2 avril 2015 portant élection des représentants du Département des Alpes de Haute-Provence au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence ;

ARRETE

ARTICLE 1

Monsieur Claude FIAERT, Conseiller départemental du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, est désigné en qualité de Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence.

ARTICLE 2

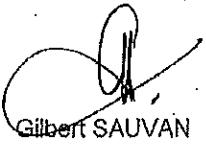
Cette décision prend effet à compter de sa notification au bénéficiaire.

ARTICLE 3

Monsieur le Directeur Général des Services du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence et Madame le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du Département.

Copie de cet arrêté sera transmise à Madame le Préfet du Département des Alpes de Haute-Provence, pour information et suite éventuelle à donner auprès des services placés sous son autorité.

Le Président du Conseil départemental,


Gilbert SAUVAN

Date de transmission en préfecture : - 9 AVR. 2015

Date d'affichage : - 9 AVR. 2015

REPUBLIC FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 17 avril 2015

DELIBERATION N° 2015-31(RAJ)

Nombre d'élus en exercice : 22

EXTRAIT DU REGISTRE

Présents : 17
Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille quinze et le 20 mai le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT.

Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER,
Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Election du Premier Vice-Président du Conseil d'Administration

Le Président FIAERT expose :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIERT, le vote à main levé ayant été accepté à l'unanimité

Se présente au poste de 1^{er} Vice-Président :

- Monsieur Roland AUBERT

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 17

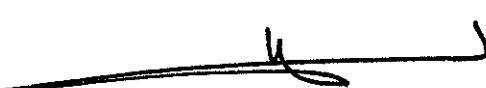
Suffrages exprimés : 17

A obtenu :

- Monsieur Roland AUBERT : 17 voix

- Monsieur Roland AUBERT ayant obtenu la majorité absolue, est élu 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration.

Le Président du CASDIS



Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2015-32(RAJ)

Date de convocation : 17 avril 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Election du Deuxième Vice-Président du Conseil d'Administration

Le Président FIAERT expose :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIERT, le vote à main levé ayant été accepté à l'unanimité :

Se présente au poste de 2^{ème} Vice-Président :

- Madame Delphine BAGARRY

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 17

Suffrages exprimés : 17

A obtenu :

- Madame Delphine BAGARRY : 17 voix

Madame Delphine BAGARRY ayant obtenu la majorité absolue, est élu 2^{ème} Vice-Présidente du Conseil d'Administration.

Le Président du CASDIS



Claudie FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours		DELIBERATION N° 2015-33(RAJ)
Date de convocation :	17 avril 2015	
Nombre d'élus en exercice :	22	
Présents :	17	
Absents :	5	
Votants :	17	
Réception en Préfecture le :		
Délibération certifiée exécutoire le :		
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :		

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Election du Troisième Vice-Président du Conseil d'Administration

Le Président FIAERT expose :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIERT, le vote à main levé ayant été accepté à l'unanimité

Se présente au poste de 3^{ème} Vice-Président :

- Monsieur Bernard DIGUET

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 17

Suffrages exprimés : 17

A obtenu :

- Monsieur Bernard DIGUET : 17 voix

Monsieur Bernard DIGUET ayant obtenu la majorité absolue, est élu 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration.

Le Président du CASSDIS

Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 17 avril 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la

présente délibération :

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille quinze et le 20 mai le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Mesdemoiselles Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdemoiselles Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Election du Membre du bureau du Conseil d'Administration

Le Président FIAERT expose :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de

l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIERT, le vote à main levé ayant été accepté à l'unanimité

Se présente au siège de membre du Bureau :

- Monsieur Serge SARDELLA

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 17

Suffrages exprimés : 17

A obtenu :

- Monsieur Serge SARDELLA : 17 voix

Monsieur Serge SARDELLA ayant obtenu la majorité absolue, est élu membre du Bureau du Conseil d'Administration.

Le Président du CSDIS

Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 17 avril 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Volants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Étaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Étaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président FIAERT expose :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et en application de l'article 22 du Code des Marchés Publics, le président du Conseil d'Administration doit désigner deux membres de l'organe délibérant pour siéger avec lui à la Commission d'Appel d'Offres, en tant que membres titulaires. Des suppléants doivent être désignés en nombre égal à celui des titulaires.

Le Président propose de désigner :

Membres titulaires :

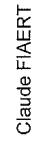
- Madame Delphine BAGARRY,
- Monsieur Jean ARNAUD

Membres suppléants :

- Monsieur Roland AUBERT
- Monsieur Serge PRATO

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.


Le Président du CASDIS.


Claude FIAERT

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2015-36(RH)

Date de convocation : 17 avril 2015	Présents : 17
Nombre d'élus en exercice : 22	Absents : 5
Votants : 17	

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutaire le :Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :**Etaient présents :**

Mesdemoiselles Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER,
Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein de la
Commission Administrative Partitaire des Sapeurs-Pompiers Professionnels non-officiers****Le Président expose :**

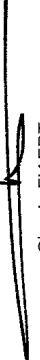
En application des dispositions du décret 89-229 du 17 avril 1989, relatif aux Commissions Administratives Partitaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, il est nécessaire de désigner trois membres titulaires et trois membres suppléants pour siéger à la Commission Administrative Partitaire des Sapeurs-Pompiers Professionnels non-officiers.

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	Claude FIAERT	Roland AUBERT
Membres	Bernard DIGUET Jacques LARTIGUE	Khaled BENFERHAT Serge SARDELLA

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS


 Claude FIAERT

Date de convocation : 17 avril 2015
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 17
Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité Technique.**Le Président expose :**

En application des dispositions du décret 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et du décret 2010 du 27 décembre 2011 relatif aux Comités Techniques et aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, il est nécessaire de désigner cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour siéger au sein du Comité Technique.

Conformément aux dispositions de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, les représentants de l'autorité territoriale doivent être désignés en respectant une proportion minimale de 40 % de personne de chaque sexe.

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Bernard DIGUET - Delphine BAGARRY - Directeur départemental du SDIS - Directeur départemental adjoint du SDIS	- Serge PRATO - Emmanuelle FONTAINE DOMEIZEL - Pierre POURCIN - Daniel JUGY

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS


Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2015-38(RH)

Date de convocation : 17 avril 2015	
Nombre d'élus en exercice : 22	
Présents : 17	
Absents : 5	

Votants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

L'an deux mille quinze et le 20 mai le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER,
Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Désignation des Membres du Conseil d'Administration au sein du Comité Consultatif
Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires**

Le Président expose :

En application des dispositions de l'arrêté du 07 novembre 2005 portant organisation du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires, il est nécessaire de désigner sept membres titulaires et sept suppléants pour siéger au comité consultatif départemental des Sapeurs-pompiers volontaires.

Les cinq premiers membres titulaires et suppléants sont ceux désignés précédemment au Comité Technique Partiaire départemental spécifique à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Professionnels. Il est donc nécessaire de désigner deux titulaires et deux suppléants, parmi les membres du Conseil d'Administration.

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Christian LOGIER - Geneviève PRIMETERRA - Khaled BENFERHAT - Jean ARNAUD - Directeur départemental du SDIS - Directeur départemental adjoint du SDIS	- Daniel JUGY - Serge CAREL - Alain CLAPIER - Patrick BOUVET - Pierre POURCIN - Serge PRATO

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS


Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2015-39(RH)

Date de convocation : 17 avril 2015
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 17
Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT.
Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCÉ-GASSIER,
Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Désignation des membres du conseil d'administration au sein des Commissions
Départementales de Réforme des Sapeurs-Pompiers**

Le Président expose :

En application des dispositions de l'arrêté du 04 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière et de l'arrêté du 30 juillet 1992 fixant la composition particulière de la commission de réforme des sapeurs-pompiers volontaires, il est nécessaire de désigner :

- deux membres titulaires et quatre suppléants pour siéger à la commission départementale de réforme des sapeurs-pompiers professionnels

Le Président propose de désigner :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
- Delphine BAGARRY	- Pierre POURCIN - Patrick MARTELLINI - Brigitte REYNAUD - Claude FIAERT
- André LAURENS	

- deux membres titulaires et deux suppléants pour siéger à la commission départementale de réforme des sapeurs-pompiers volontaires

Le Président propose de désigner :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
- Delphine BAGARRY	- André LAURENS
Le Directeur Départemental du SDIS	Commandant Jean-Dominique BARIOLET, chef du groupement des ressources humaines et financières

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS
Claude FIAERT

REPUBLICA FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2015-40(RH)

Date de convocation : 17 avril 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Volants : 17

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

RECEPTION EN PRÉFECTURE

Reception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la

présente délibération :

Étaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Étaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation d'un membre du Conseil d'Administration au Comité National d'Action Sociale

Le Président expose :

Il est nécessaire de désigner un membre pour siéger au Comité National d'Action Sociale.

Le Président propose de désigner :

Monsieur Roland AUBERT

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté cette désignation à l'unanimité.

Le Président du CASDIS

Claude FIAERT

REPUBLICA FRANCAISE

Département des Alpes de l'Haut Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 17 avril 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein de l'Etablissement Public Interdépartemental œuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement

Le Président expose :

Par délibération 2006-48 en date du 19 décembre 2006 le Conseil d'Administration a acté l'adhésion du SDIS à l'EPI œuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement. Il est nécessaire de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au Conseil d'Administration de cet organisme.

Lé Président propose de désigner :

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLÉANT
- André LAURENS	- Jean ARNAUD

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS

Claude FIAERT

REPUBLICA FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours DELIBERATION N° 2015-42(RH)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

Etalent présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT.
Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etalent excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER,
Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité

Le Président expose :

Par délibération 2006-31 en date du 29 juin 2006, le Conseil d'Administration a acté la création d'un Comité Hygiène et de Sécurité en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

En application des dispositions du décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, il est nécessaire de désigner :

5 membres titulaires (et 5 suppléants) représentants l'établissement public et désignés par le Président du conseil d'administration parmi les membres de l'organe délibérant ou parmi les fonctionnaires de la collectivité, ayant voix délibérative,

5 membres titulaires (et 5 suppléants) représentants du personnel élus sur les listes présentées par les organisations syndicales, ayant voix délibérative, siègent également au CHS ainsi que des membres associés au CHS, en fonction de leur compétence et ayant voix consultative.

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Serge SARDELLA - Patricia GRANET - Directeur départemental du SDIS - Directeur départemental adjoint du SDIS	- Daniel JUGY - Serge CAREL - Robert GAY - Commandant Henri COUVE

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS

Claude FIAERT

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Date de convocation : 17 avril 2015
 Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17
 Absents : 5
 Volants : 17

Réception en Préfecture le :
 Délibération certifiée exécutoire le :
 Date de l'affichage par extrait de la
 présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT,
 Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEZEL, Nathalie PONCE-GASSIER,
 Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation des membres des commissions organiques du Conseil d'Administration

Je vous propose de désigner les représentants suivants au sein des commissions organiques du Conseil d'Administration, étant précisé que les membres du Bureau sont systématiquement membre des commissions organiques du SDIS.

Commission des Finances et du Patrimoine :

Président	- Claude FIAERT
Membres	- Roland AUBERT - Delphine BAGARRY - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Khaled BENFERHAT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOUT

- Commission du Personnel, de la Formation et de l'Action Sociale :

Président	- Roland AUBERT	Nom et Prénom
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Claude FIAERT - Delphine BAGARRY - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Khaled BENFERHAT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOURT 	

- Commission Communication et Information :

Président	- Delphine BAGARRY	Nom et Prénom
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Claude FIAERT - Roland AUBERT - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Khaled BENFERHAT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOURT 	

- Commission des Equipements et Moyens de Lutte :

Président	- Bernard DIGUET	Nom et Prénom
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Claude FIAERT - Roland AUBERT - Delphine BAGARRY - Serge SARDELLA - Khaled BENFERHAT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOURT 	

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS



Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2015-44(FOR)

Date de convocation : 17 avril 2015
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 17
Absents : 5

Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT,
Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER,
Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : **Désignation des membres du Conseil d'Administration à la Commission Départementale de Reconnaissance des Attestations, Titres et Diplômes et de Validation des Acquis de l'Expérience compétente à l'égard des SPP de catégorie C**

Le Président expose :

En application des dispositions de larrêté du 05 janvier 2006, et notamment son article 21, il est nécessaire de désigner un membre titulaire et un membre suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante pour siéger à la Commission Départementale de Reconnaissance des Attestations, Titres et Diplômes et de Validation des Acquis de l'Expérience compétente à l'égard des SPP de catégorie C.

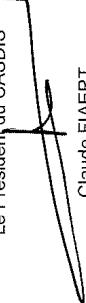
Le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours (ou son représentant), le responsable départemental du service formation ainsi qu'un représentant de la CAP des SPP de catégorie C, tiré au sort au sein du groupe hiérarchique supérieur, sont également membre de cette commission.

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Delphine BAGARRY
Membres	- Le Directeur Départemental du SDIS ou son représentant - Lieutenant Florence TREMELLAT - Sergent-Chef Pascaline VEYS	- Colonel Philippe SANSA - Commandant Jean Dominique BARIOLET - Sergent-Chef Michel EYMARD

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS


Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 17 avril 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Votants : 17

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Étaient présents :

Mesdemoiselles Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Brigitte REYNAUD, Sophie VAGINAY-RICOUT

Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Étaient excusés :

Mesdemoiselles Stéphanie COLOMBERO, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONGE-GASSIER,

Messieurs Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Le Président expose :

En application des dispositions de l'arrêté du 8 août 2013 , et notamment son article 66, pris en application des dispositions du décret 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux SPV, il est nécessaire de désigner un membre titulaire et un membre suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante pour siéger à la Commission de Reconnaissance des Attestations, Titres et Diplômes et de Validation des Acquis de l'Expérience compétente à l'égard des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours (ou son représentant), le responsable départemental de la formation ainsi qu'un représentant de la CAP des SPP de catégorie C, tiré au sort au sein du groupe hiérarchique supérieur, sont également membre de cette commission.

Le Président propose de désigner les élus suivants :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Le Directeur Départemental du SDIS ou son représentant - Lieutenant Florence TREMELLAT, responsable départemental de la formation - Jean ARNAUD, membre du CASDIS siégeant au CCDSPV	- Commandant Jean-Dominique BARIOLET, chef du groupement RHUF - Sergent-Chef Laurent VOLPE, responsable « formation » - compagnie de Digne les Bains - Christian LOGIER, membre du CASDIS siégeant au CCDSPV

	Titulaires	Suppléants
-Capitaine Denis AUZIAS, officier de SPV siégeant au CCDSPV	Lieutenant Stéphane MARCANTONIO, officier de SPV siégeant au CCDSPV	
-Adjudant-Chef Denis LAUZE, SPV siégeant au CCDSPV	-Adjudant-Chef Laurent ROUGIER, SPV siégeant au CCDSPV	

Le Président de l'UDSP est associé à cette commission à titre de partenaire.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration ont adopté ces désignations à l'unanimité.

Le Président du CASDIS



Claude FIAERT